

■ le magazine de votre communauté de communes

**A la loupe** p. 2

La santé

Reportage p. 3

Les Maisons de Santé

Economie p. 4

Dispositifs / Numérique

Actualités p. 6

Travaux / Tourisme

Environnement p. 8

Déchets / Collecte

Infos Pratiques p. 10

Horaires / Tri / Contacts

« Pont Suspendu de Saint Marien » (Communes d'Evaux les Bains et de Budelière)

Auge . Bétête . Blaudeix . Bord-Saint-Georges . Boussac . Boussac-Bourg . Budelière . Bussière-Saint-Georges . La Celle-sous-Gouzon . Chambonchard . Chambon-sur-Voueize . Clugnat . Cressat . Domeyrot . Évaux-les-Bains . Gouzon . Jarnages . Ladapeyre . Lavaufranche . Lépaud . Leyrat . Lussat . Malleret-Boussac . Nouhant . Nouzerines . Parsac-Rimondeix . Pierrefitte . Pionnat . Saint-Julien-la-Genête . Saint-Julien-le-Châtel . Saint-Loup . Saint-Marien . Saint-Pierre-le-Bost . Saint-Silvain-Bas-le-Roc . Saint-Silvain-sous-Toulx . Soumans . Tardes . Toulx-Sainte-Croix . Trois-Fonds . Verneiges . Viersat . Vigeville

EDITO



CREUSE CONFLUENCE se structure au fil des mois... C'est un travail de chaque instant nourri par des agents amoureux de leur métier et des élus passionnés par leur mission.

Le projet de territoire prend forme et nous sommes en capacité de dégager les 5 grands axes de notre politique :

- L'emploi et le développement économique ;
- L'accès à la santé ;
- Le numérique ;
- Les services (tourisme, école, petite enfance, habitat, assainissement, GEMAPI, collecte des déchets...) ;
- Offres sportives et culturelles.

Une réflexion est en cours sur la gestion des écoles afin d'évaluer l'opportunité de rendre cette compétence intercommunale sur tout notre territoire. L'idée directrice ? Investir pour la jeunesse en leur offrant le même niveau de service sur l'ensemble des 24 écoles de Creuse Confluence.

Accompagner les porteurs de projet dans le domaine économique avec la signature d'une convention de moyens avec la plate-forme Initiative Creuse, contractualisation avec le Conseil Régional sur le schéma régional de développement économique.

Santé : un travail collaboratif entre les professionnels de santé et les élus de Creuse Confluence a permis à notre communauté de communes de candidater auprès de l'Etat pour être territoire d'expérimentation/attractivité pour de nouveaux professionnels.

La période estivale est propice à de nombreuses manifestations sportives et culturelles dont notre territoire est fort bien doté. Vous pourrez vous rafraîchir dans les deux piscines intercommunales, celles d'Evaux-les-bains et de Soumans sont à votre disposition.

Vous découvrirez tout au long du magazine les chantiers en cours...

Le Président
Nicolas SIMONNET

LA SANTÉ À LA LOUPE

Le manque de médecins généralistes est une préoccupation importante des élus du territoire, même si ce phénomène touche une large partie de notre pays et non simplement le milieu rural. Comme tout le monde, les médecins de notre territoire vieillissent et il est difficile de leur trouver de remplaçants.

A son niveau, la Communauté de Communes a investi fortement pour créer successivement 4 maisons de santé pluriprofessionnelles auxquelles s'ajoute celle de Jarnages. Notre territoire dispose ainsi d'un maillage de maisons de santé parmi les plus denses en milieu rural.

Un cadre de travail attractif.

Cette stratégie de mise en place de maisons de santé s'avère - partiellement - gagnante, puisque notre territoire rassemble de nombreux professionnels de santé couvrant un champ assez large (kinésithérapeutes, podologues, infirmières, nutritionniste, psychologue, ostéopathes, sage-femme ...) et offre un cadre de travail attractif, permettant une coopération entre professionnels et une approche coordonnée de la santé, en particulier dans le domaine préventif. Les difficultés à attirer des médecins généralistes restent pourtant présentes.

Revaloriser la spécialité Médecin Généraliste.

Au sein de notre territoire, de nombreux stagiaires et internes sont accueillis. Philippe DAGARD, Hervé NOINSKI ou Pierre-Emmanuel PAROT, médecins généralistes, apprécient le travail en équipe et l'esprit de coopération entre professionnels, mais pour l'instant, aucun nouveau médecin n'a choisi de rester ... Si le *numerus clausus* (limitation du nombre de médecins formés chaque année) est souvent évoqué dans les médias, les médecins indiquent qu'il ne s'agit pas là de la raison principale. Ils évoquent plusieurs explications ; une désaffection pour la médecine généraliste au profit des spécialités, un accroissement des tâches



administratives, le blocage des tarifs des actes et une aspiration à avoir plus de temps pour soi... C'est ainsi que le secteur public s'avère assez attractif vis-à-vis de ces populations, en proposant notamment des horaires fixes et des jours de repos.

Développer la téléconsultation et la consultation avancée.

Le développement de la télémédecine permet au médecin de bénéficier de l'avis d'un spécialiste, sans que ce dernier ait besoin de se déplacer. A cet effet, un chariot de téléconsultation équipé d'une caméra mobile est utilisé et permet de dialoguer avec le patient et le médecin présents sur place et d'examiner les symptômes apparents. Combraille Réseau Santé, qui regroupe plusieurs maisons de santé de l'est de la Creuse, a été sélectionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour développer cette forme de télémédecine. Des tests devraient démarrer dès cet été. Un déploiement de cette technique pourrait permettre aux patients d'économiser des temps de transport et d'y gagner en terme de fatigue. La consultation avancée, quant à elle, consiste à faire venir des spécialistes, sur des plages horaires prédéfinies, au sein de nos maisons de santé. Ainsi, des consultations avec un néphrologue (spécialiste des reins) pourraient débuter prochainement sur Boussac.

De nouvelles pistes de travail.

Professionnels, collectivités, nous devons étudier toutes les possibilités. L'une d'entre elles consiste à recruter un médecin salarié, à condition de trouver la bonne structure pour l'employer. L'autre serait d'embaucher un coordonnateur de santé. Si cela ne répond pas complètement au problème posé, ce coordonnateur permettrait de décharger les médecins actuels de certaines tâches administratives, qui demandent souvent beaucoup de temps, afin de permettre aux médecins de pouvoir consacrer plus de temps à leur patient.



➤ Chariot de télémédecine

Issue d'une réflexion conjointe des professionnels de santé du secteur Evaux-Chambon et des élus, la maison de santé répartie sur deux pôles - Evaux et Chambon - voit le jour !

Celui de Chambon est déjà en service et celui d'Evaux ouvrira après l'été.

La Communauté de Communes Creuse Confluence a pu maintenir un service sur ces deux sites en limitant son investissement par une réhabilitation de deux bâtiments existants.

Le pôle de Chambon est déjà opérationnel et en service dans un bâtiment aménagé en mitoyenneté avec les locaux de la Chambre d'agriculture et très proche de l'EHPAD le Chant des rivières. Le Dr Irina Fagadar a investi les locaux et est entourée de deux cabinets infirmiers. La structure bénéficie aussi d'un bureau destiné à assurer le suivi de patients diabétiques.

Le pôle d'Evaux ouvrira dans un environnement agréable, avec une façade donnant sur la nature environnante et le château de Budelle et l'autre sur le parking aménagé dans le parc, à proximité des services santé que sont l'EHPAD et l'hôpital des Genêts d'or. Ces nouvelles structures complètent le maillage du territoire et facilitent un travail de concertation entre les professionnels de santé.



Maison de santé - Pôle de Chambon sur Voueize



Maison de santé - Pôle d'Evaux les Bains
Avant et après travaux



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE

ÉCONOMIE

Extension de bâtiment MCT Déménagement à Jarnages : pour un nouvel essor économique

En 2010, l'ex Communauté de Communes du Carrefour 4 Provinces a construit un bâtiment de 575 m² environ sous forme d'atelier relais pour l'entreprise MCTDéménagement située à Jarnages et spécialisée dans le transport de marchandises et transport express, le déménagement de particulier et le garde-meubles en box.

Cette réalisation comprenait une partie de stockage (482m²) et des locaux administratifs (93m²).

L'activité de garde meuble étant en pleine expansion, l'entreprise manque cruellement de stockage et ne peut accepter toutes les demandes. Concernant le volet transport, l'entreprise est dans l'obligation de refuser le stockage de palettes notamment sur la période d'avril à décembre. Une extension de la partie entrepôt (450m²) est donc indispensable, tout comme la création d'une zone de stationnement pour la flotte de camions.

Ces travaux seront réalisés par la Communauté de Communes dès septembre 2018. L'obtention d'une subvention de l'Etat permettra au porteur de projet de bénéficier d'un loyer raisonnable.

Nouveau partenariat Initiative Creuse : une coopération au service de la création d'entreprises

Initiative Creuse et Creuse Confluence ont conclu une convention triennale (2018/2020) de partenariat pour encourager l'initiative économique sur le territoire communautaire.

Depuis 25 ans, l'association Initiative Creuse est au service des créateurs et repreneurs d'entreprises sur le Département en apportant :

- Un accompagnement technique en amont et tout au long de la demande de création ou de reprise d'entreprise ;
- Une aide financière par l'octroi de prêts d'honneurs (à des créateurs, repreneurs et développement d'activité) ;

- Un suivi et un parrainage après le démarrage de l'activité.



François Girard, Président d'Initiative Creuse et Nicolas Simonnet - Signature du partenariat

La Communauté de Communes reconnaît le bien-fondé de l'action de l'association sur le territoire communautaire où elle-même exerce la compétence en matière de développement économique.

Le partenariat entre les deux structures se traduira par un soutien financier de Creuse Confluence auprès de l'association. La Communauté de Communes s'est en effet engagée à verser annuellement à Initiative Creuse 50.000 € pour abonder le fonds de prêts destinés à l'attribution de prêts d'honneurs aux porteurs de projets situés sur le territoire communautaire.

Désireuse de contribuer à la croissance économique du territoire, Creuse Confluence travaille également à l'élaboration d'un régime d'aides aux



Projet d'extension MCT Déménagement



entreprises en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'à l'accompagnement du territoire sur le maintien et le développement de l'offre économique de proximité (commerce et artisanat) et ce en partenariat avec les chambres consulaires Creusoises (CCI et Chambre de Métiers).

Internet : objectif haut débit

Creuse Confluence s'est fixée comme objectif que 98% de ses habitants puissent bénéficier du haut débit d'ici 2022, c'est à dire au moins 8 Mégabits ce qui ouvre droit aux offres "triple play" des différents opérateurs pour tous les usagers (internet, téléphonie et télévision).

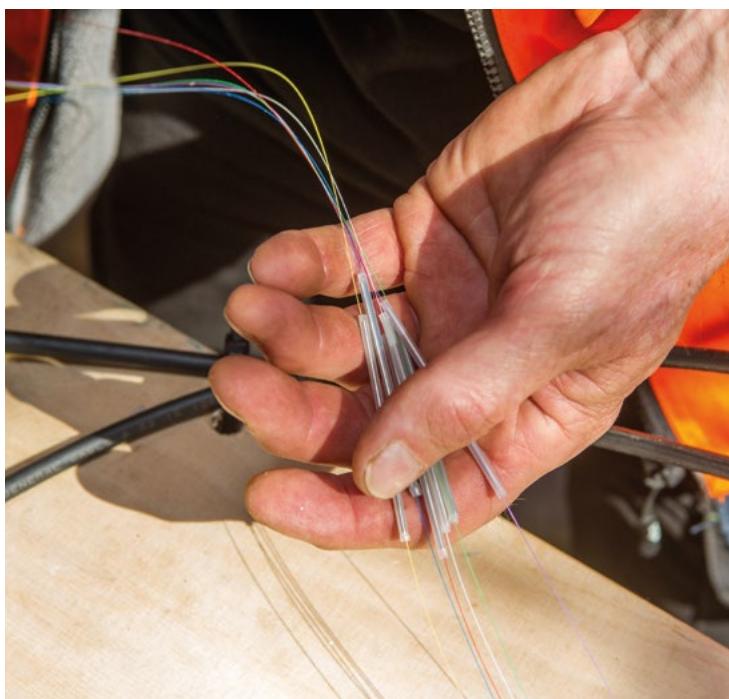
Avec Dorsal, la Communauté de Communes, accompagnée financièrement par l'Etat, l'Europe, la Région et le Département, va déployer sur notre territoire plusieurs centaines de kilomètres de fibre pour équiper près de 60 % de nos foyers de la fibre à domicile sur les 3 prochaines années.

Avec les montées en débit réalisées depuis plusieurs mois, ce sont plusieurs centaines de foyers (Soumans, Bord Saint Georges, Pionnat, Jarnages, Cressat, ...) qui bénéficient dès aujourd'hui de 8 à 100 mégabits.

Au total, près de 10 millions d'euros auront été investis sur notre communauté de communes et Creuse Confluence aura participé à hauteur de 1,5 millions sur 5 ans. Notre objectif à terme est que l'ensemble de notre territoire soit fibré.

Au terme de ces travaux, il restera encore 2 à 3% de foyers sans accès au haut débit, mais ils ne seront pas oubliés, il existe des solutions alternatives (4G, satellite, ...) et il est important que vous nous fassiez remonter ces difficultés. La Communauté de Communes est consciente des impatiences et des frustrations liées au numérique. Il a fallu plusieurs décennies pour amener l'électricité et l'eau potable dans tous nos villages. Le challenge qui se dresse face à nous est du même niveau !

C'est le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles de notre territoire, réparties sur 24 sites différents, parfois en RPI (regroupement pédagogique intercommunal). Creuse Confluence étudie actuellement la possibilité d'élargir la compétence école, déjà exercée sur l'ancien secteur du Carrefour des Quatre Provinces, à l'ensemble du territoire à compter de septembre 2019, dans une démarche de concertation avec les communes. Ses objectifs ? Offrir une égalité de service sur l'ensemble du territoire, au profit du bien-être des élèves et des conditions de travail des enseignants.



L'école de Gouzon

Vous souhaitez rénover votre logement ? Nous pouvons vous aider !

La lutte contre la précarité énergétique et le logement insalubre font partie des priorités du Département et de la Communauté de Communes. Le Conseil départemental gère ainsi un Programme d'amélioration de l'habitat en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les Communautés de Communes engagées dans la démarche.

Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé
- travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...).

La Cellule Habitat du Conseil Départemental

de la Creuse vous accompagne dans vos démarches : évaluation de votre projet, recherche de financements, montage de votre dossier... Des conseillers peuvent se déplacer à votre domicile. Des rendez-vous sont organisés sur chaque secteur (appeler au préalable) :

- Gouzon (Espace Beaune) : mercredis après-midi : 08/08, 05/09, 03/10, 07/11, 05/12
- Eaux les Bains (Médiathèque de Chambon) : mercredis matin : 25/07, 22/08, 26/09, 24/10, 28/11, 26/12
- Boussac (La Boutique) : 25/07, 22/08, 26/09, 24/10, 28/11, 26/12

D'autres sont mutualisées avec **l'Espace Info Energie et le CAUE**

- 04/07/18 après-midi à GOUZON
- 17/10/18 matin à JARNAGES

Vous envisagez de faire des travaux ?

- Contactez la Cellule Habitat du Département de la Creuse :
05 87 80 90 30 | habitat@creuse.fr

"Eductour" Creuse Confluence Tourisme : les élus et professionnels à la découverte du territoire

Fin mai, une vingtaine d'élus et membres de l'EPIC* Creuse Confluence Tourisme participaient au premier "éductour".

Après l'église des Forges et ses peintures anciennes, les visiteurs ont découvert celle de Domeyrot et sa décoration baroque très colorée, alliée à des vitraux modernes de toute beauté.

L'après midi se poursuivait avec la visite de l'atelier de la lissière Françoise Vernaudon à Nouzerines. Cette ancienne élève de l'ENAD accueille régulièrement des visiteurs auxquels elle fait partager sa passion et son savoir faire de la tapisserie.

Après un détour par l'ancienne chapelle des mines d'or du Châtelet et ses peintures fraîchement rénovées sur la commune de Budelière, les participants pouvaient admirer le viaduc de la Tardes construit il y a 130 ans par l'équipe de Gustave Eiffel.

Le retour s'effectuait par Chambon et la visite de l'incontournable abbatiale Sainte Valérie. Avant de terminer au Golf de Gouzon le groupe faisait un petit détour par le site de Grands Champs, véritable paradis des pêcheurs à la mouche.

A l'issue de l'après-midi tous les participants étaient unanimes à reconnaître la richesse et les atouts touristiques de notre territoire, malheureusement encore trop méconnus.

Gageons que Creuse Confluence Tourisme réussira à valoriser ce patrimoine et à le faire découvrir à un nombre accru de visiteurs !

*Etablissement public à caractère industriel et commercial



Atelier de Françoise Vernaudon,
lissière à Nouzerines



Eglise de Domeyrot

DANIEL BEUZE
 ÉLU VICE-PRÉSIDENT
 EN CHARGE DE LA GEMAPI



Daniel BEUZE, Maire de Domeyrot, a été nommé Vice-Président en Charge de la GEMAPI. (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Aux côtés des onze autres conseillers de la commission, il devra mettre en oeuvre cette compétence, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018 :

- aménagement de bassins hydrauliques
- entretien et aménagement de cours d'eau
- défense contre les inondations
- protection et la restauration des sites, écosystèmes et zones humides

HORS LES MURS TOURISME

Creuse Confluence Tourisme : l'accueil "hors les murs", nouvelle facette de l'accueil touristique

Depuis plusieurs années maintenant, le constat est toujours le même : le nombre de touristes qui franchissent la porte des offices de tourisme est en baisse. Pourtant, le nombre de touristes sur le territoire progresse.

Creuse Confluence Tourisme va donc lancer dès cette année l'accueil "hors les murs" et aller au devant des touristes sur certains sites emblématiques tels l'Etang de Landes, les Pierres Jaumâtres ou encore l'abbatiale Sainte Valérie.

Un véhicule aux couleurs de Creuse Confluence sillonnnera les routes et fera office de bureau d'information, ainsi si les touristes ne viennent pas à l'office, l'office ira à eux !



N'EN JETEZ PLUS !

ENVIRONNEMENT

Lingettes et autres, n'en jetez plus !

Quelques règles pour un bon fonctionnement de l'assainissement, collectif ou individuel.

En effet, les lingettes, serpillières, gants jetables, plastiques divers, les huiles usagées et les produits hydrocarbures ont des impacts non négligeables sur les ouvrages d'épuration et l'environnement.

Les conséquences sont multiples et souvent coûteuses... (blocage des pompes de relevage par des matières fibreuses, bouchage des grilles, dysfonctionnement des stations d'épuration...). A chacun d'y prêter attention en veillant à ne rien jeter dans les eaux usées !

L'eau est une ressource précieuse et indispensable, sa préservation est devenue un enjeu majeur qui mobilise les acteurs publics mais également les particuliers ! Économisons-la !

Gestion de vos déchets de jardin : broyez vos tailles de haies !

Depuis le 1er juillet, la Communauté de Communes met à votre disposition, gratuitement, des broyeurs à déchets verts pour favoriser le broyage des tailles de haies.

Ainsi vous évitez l'apport des tailles en déchèterie et vous réalisez votre propre broyat que vous pouvez utiliser pour le compostage ou pour réaliser du paillage au pied de vos plantations.

Vous souhaitez emprunter un broyeur ?

Retournez-nous le contrat de prêt avec les pièces justificatives demandées. Il est disponible dans les bureaux de la Communauté de Communes à Boussac, EVAUX-LES-BAINS ou GOUZON ou en téléchargement sur www.creuseconfluence.com. Il peut également vous être envoyé sur demande à : servicedechets@creuseconfluence.com.

Après vérification de votre dossier, une carte d'utilisateur nominative vous sera délivrée. Vous pourrez alors réserver puis retirer votre broyeur auprès de l'un des 3 magasins et sites Gamm Vert de Boussac, EVAUX-LES-BAINS ou PARSAC (1 broyeur par magasin).

Le broyeur est prêté pour une durée de 48h et réservé aux habitants du territoire de Creuse Confluence.



Etang des Landes (Commune de Lussat)



NOUVELLE COLLECTE ENVIRONNEMENT

Secteur Chambon-Evaux : très bons résultats pour la nouvelle collecte des emballages !

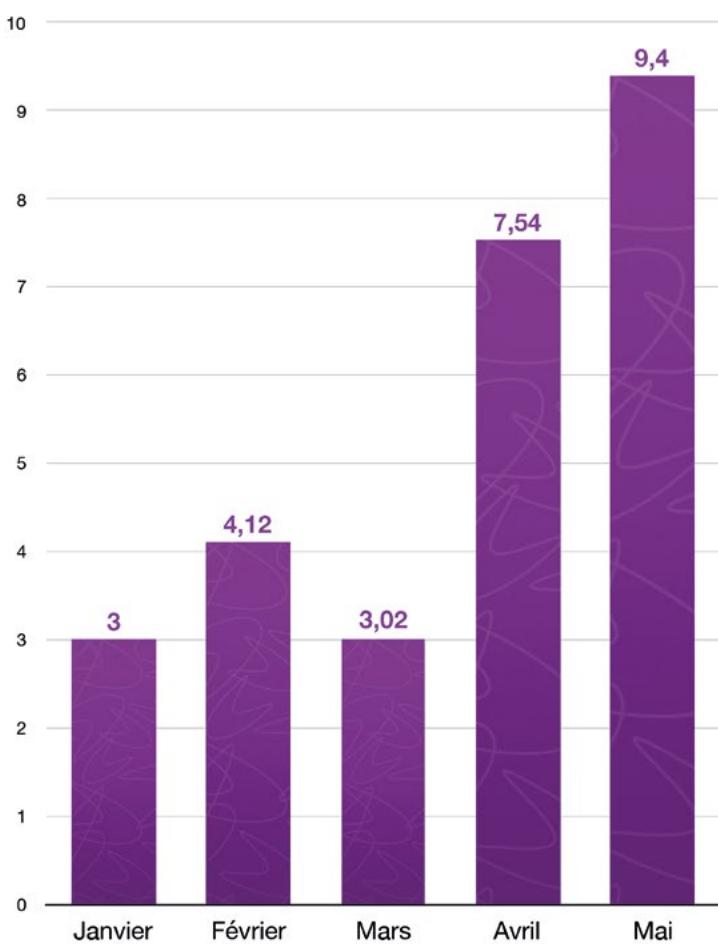
Sur le secteur Evaux-Chambon, le nouveau système de collecte des emballages en conteneurs de regroupement a rapidement été adopté. Les tonnages collectés ont plus que doublé lors du premier mois et triplé lors du second.

Bravo aux habitants de ce secteur pour leur contribution !

Si les tonnages collectés sont satisfaisants, attention au contenu, respectez bien les consignes de tri. Les agents de collecte doivent tout de même vérifier le contenu des conteneurs et souvent effectuer un pré-tri avant de procéder au vidage dans le camion.

Retrouvez les consignes de tri sur la dernière page de ce magazine (découpable).

Collecte des emballages 2018 Secteur Evaux-Chambon (en Tonnes)



NEWS EN BREF

UN NOUVEAU PÔLE SPORTIF SUR BOUSSAC !

Les vestiaires du "Mille Club" en particulier, sont fréquentés par de nombreux enfants de la Communauté de Communes (ils proviennent de 23 communes différentes !). De même, le club de foot senior, dont les vestiaires sont devenus insalubres, est issu de la fusion de plusieurs clubs de notre communauté. La réhabilitation et l'agrandissement des locaux existants devenaient impératifs ! Très attachée au développement sportif et culturel de notre territoire en tant que facteur d'attractivité et au vu de la vocation indéniablement intercommunale de ce nouveau projet, la Communauté de Communes s'est donc associée avec enthousiasme à son financement avec le versement d'un fonds de concours de 100 000 €. Le nouveau pôle sportif boussaquin devrait voir le jour au 2^e trimestre 2019.



L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Vous souhaitez recevoir chaque mois par courriel l'agenda des événements festifs, culturels ou sportifs du territoire de Creuse Confluence ? Rien de plus simple !

Envoyez votre demande à information@creuseconfluentourisme.com. Vous le recevrez ensuite automatiquement. Vous pouvez également le retirer en version papier à l'Office d'Evaux-Les-Bains, ainsi qu'auprès des Bureaux d'Information Touristique de Chambon, Gouzon et Boussac.



HORAIRES INFOS PRATIQUES

Profitez de l'été et des deux piscines de notre territoire ! Horaires d'été

PISCINE D'EVAUX-LES-BAINS 05 55 65 69 62

Première semaine de juillet :

Lundi 15H-19H30
 Mardi 15H-20H
 Mercredi 15H-19H
 Jeudi 15H-19H
 Vendredi 15H-20H
 Samedi Jardin aquatique (*jeux d'enfants*) 14H30-16H
 Public 16H10-19H
 Dimanche 9H-13H / 15H-18H



Jusqu'au 31 août :

Lundi au vendredi 10H-12H / 15H-20H
 Samedi Jardin aquatique (*jeux d'enfants*) 14H30-16H
 Public 16H10-19H
 Dimanche 10H-12H / 15H-18H

PISCINE DE SOUMANS 05 55 65 43 54

Du 1^{er} juillet au 31 août

Mardi au dimanche 13H30-19H30



Nouveaux horaires des déchèteries

BUDELIÈRE

Lundi 14H-17H
 Mercredi 14H-17H
 Vendredi 13H-17H
 Samedi 9H-12H / 13H-17H

Juillet-Août

Lundi 8H30-12H30
 Mercredi 8H30-12H30
 Vendredi 8H30-12H30
 Samedi 9H-12H / 13H-17H

PARSAC

Lundi 14H-17H
 Mercredi 14H-17H
 Vendredi 14H-17H
 Samedi 9H-12H / 14H-17H

Juillet-Août

Lundi 8H30-12H30
 Mercredi 8H30-12H30
 Vendredi 8H30-12H30
 Samedi 9H-12H / 14H-17H

ST-SILVAIN-BAS-LE-ROC

Lundi 14H-17H
 Mercredi 14H-17H
 Vendredi 14H-17H
 Samedi 9H-12H / 13H-17H

Creuse Confluence 3 sites à votre service

► Boussac (siège social)

05 55 65 83 94

Le Montet
 23600 Boussac-Bourg

► Gouzon

05 55 81 79 96

4 Avenue du G^{al} de Gaulle
 23230 Gouzon

► Eaux-Les-Bains

05 55 65 52 24

53, rue des Fossés
 23110 Eaux-Les-Bains



POINTS CLÉS DU TRI

INFOS PRATIQUES

Les emballages recyclables à mettre en vrac dans le bac jaune

➤ Les plastiques

bouteilles et flacons UNIQUEMENT



➤ Les emballages en carton

paquets, boîtes et briques alimentaires



➤ Les emballages en métal

boîtes de conserve, canettes, bouteilles, aérosols, couvercles des bocaux

➤ Quelques consignes pour vous aider :

- Les emballages non-représentés ci-dessus ne se recyclent pas actuellement, inutile de les trier.
- Parmi les plastiques, seules les bouteilles et les flacons se recyclent (les sacs, les films, les pots, les barquettes, le polystyrène, les blisters NE SONT PAS RECYCLABLES).
- Merci de bien vider les emballages pour qu'il ne reste pas de nourriture ou de liquide.
- Les papiers, le verre, les cartons ondulés et autres objets encombrants ne doivent pas être mélangés avec les emballages, voir consignes au verso.
- Des agents collectent et trient à la main tout ce que vous déposez dans les bacs, pensez à eux, respectez ces consignes.





POINTS CLÉS DU TRI (SUITE)

INFOS PRATIQUES



► Le papier : dans la colonne à ouverture bleue !

Journaux
Magazines



Publicités
Prospectus



Enveloppes
Papiers



Catalogues
Annuaires



Courriers
Lettres



Livres
Cahiers



► Le verre : dans la colonne à ouverture verte !

Bouteilles, canettes, bocaux, petits pots



► Le carton ondulé : dans les bennes carton ou à la déchèterie !

Dépôt des cartons PLIÉS et VIDÉS.



► Les encombrants : à la déchèterie UNIQUEMENT

Interdiction de déposer des encombrants dans les conteneurs ou au pied des conteneurs et colonnes.



Pour toute question sur le tri et la gestion des déchets, contactez-nous :

servicedechets@creuseconfluence.com

05 55 65 83 94